

CONDITIONS GENERALES CAMPEURS 2021

CAMPING MULINACCIU

En basse saison (juin et septembre), la réception est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30. En haute saison, la réception est ouverte de 8h30 à 20h30.

Nous ne prenons PAS DE RESERVATION pour les emplacements CAMPING.

Les arrivées sont possibles durant les horaires d'ouverture de la réception.

Le jour de votre départ, il vous est demandé de libérer l'emplacement pour 12h00 AU PLUS TARD.

PAIEMENT

Nous acceptons les règlements :

- par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de "CAMPING MULINACCIU")
- par chèques vacances ANCV (renseigner "Nom du titulaire" sur chaque chèque vacance si ces derniers ne sont pas pré-remplis.)
- par espèces
- par virement bancaire

Le règlement de votre séjour s'effectue la VEILLE de votre départ.

NOUS N'ACCEPTONS PAS LA CARTE DE CREDIT.

Chaque installation fera l'objet d'une facturation (Voir tarifs Camping 2021).



TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de commune, pour 2021 est passé au réel et sera donc à acquitter à votre arrivée, lors du règlement du solde de votre séjour, soit 0.45 € par adultes (+18 ans) et par jours.

CAUTION

A votre arrivée, vous serez demandés :

- une **PIECE D'IDENTITE** (que nous conservons à la réception durant votre séjour)
- une **CAUTION DE 20€** pour le badge d'accès et le piquet d'emplacement.

La caution vous sera rendue lors de votre départ après règlement du séjour et restitution du badge et du piquet d'emplacement.

BRANCHEMENT ELECTRIQUE : n'oubliez pas votre ADAPTATEUR (Norme Européenne) et RALLONGE. ATTENTION. La prise de votre branchement sur la borne ne supporte que 1500 WATT (6 Ampères).

INSTALLATION

Afin de préserver le cadre naturel qui nous et vous est cher, nous avons pris la décision de vous laisser libre choix de votre emplacement. Concernant ce dernier, nous comptons sur votre bon sens. A savoir, installer vos équipements de manière à respecter la distanciation avec vos voisins, de manière cohérente. Si nous constatons des étalements non indispensables d'installations et/ou trop de proximité, la direction se réserve le droit de vous faire modifier ces dernières. De même que si cette formule devait ne plus être adaptée au bon fonctionnement de l'établissement en cette période exceptionnelle, la direction se réserve le droit de procéder au choix et endroit de votre emplacement.

ANIMAUX

DEUX animaux maximums par emplacement sont admis sur présentation du carnet de vaccination. Ils doivent **OBLIGATOIREMENT** être **TENUS EN LAISSE** dans l'enceinte du camping. Ne sont pas acceptés les chiens 1ère et 2ème catégorie.

BRACELETS

Chaque vacanciers se verra remettre un bracelet à l'arrivée. Ce dernier devra obligatoirement être porté dans l'établissement.

VISITEURS *

L'établissement se réserve le droit de refuser l'entrée aux visiteurs.

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant et dûment enregistré à la réception où leurs seront remis un bracelet de l'établissement les invités, en nombre limités, pourront être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

Les invités devront être accueillis par les vacanciers de l'établissement **à la réception.**

Les prestations et installations du camping sont accessibles aux invités (sous réserve que cela n'entraîne pas une sur fréquentation - ex : piscine). Toutefois, l'utilisation de ces équipements peut être payant. **Les véhicules des invités sont interdits dans le terrain de camping** et devront être garés sur le parking prévu à cet effet.

PARKING et CIRCULATION

La vitesse est limitée à **10Km/h** à l'intérieur du camping. En cas de non-respect, l'établissement se réserve le droit de refuser l'entrée du véhicule dans l'enceinte du camping. Les barrières situées à l'entrée du camping fonctionnent 24h/24. Un badge d'entrée vous sera remis à votre arrivée. La circulation dans le camping est interdite entre 23h et 5h. Durant ces horaires, nous vous invitons à utiliser le parking situé dans l'enceinte de l'établissement et prévu à cet effet ("Parking après 23 heures").

PISCINE et TOBOGGAN AQUATIQUE

La piscine est ouverte de 9h à 19h30. Le toboggan aquatique est accessible uniquement lorsqu'il fonctionne, soit de 10h à 12h et de 14h à 19h. L'espace aquatique (piscine, toboggan et abords) n'est accessible que durant les horaires d'ouverture et sous la responsabilité des parents concernant les enfants. **Le bassin est non surveillé.** (Ref. Règlement intérieur de l'espace aquatique)

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les règles de sécurité et d'hygiène (douche obligatoire, interdiction de fumer, interdiction de manger, interdiction de courir, ...) affichées sur les panneaux à l'entrée de l'espace aquatique. Le règlement de l'espace aquatique vous sera remis à votre arrivée lors des formalités d'accueil, nous vous demanderons d'en prendre connaissance et de le signer.

MODIFICATION EVENTUELLE DE NOS PROGRAMMES

En cas de survenance d'un évènement (force majeure, crise sanitaire,..) rendant impossible l'exécution de l'une de ses obligations, le Camping Mulinacciu aura la faculté de modifier partiellement ou totalement l'exécution de ses prestations : fermeture totale ou partielle d'un locatif ou d'un emplacement, d'un équipement commun de type : espace aquatique, restaurant, court de tennis,... ; annulation des animations...).

REGLEMENT INTERIEUR

Tout locataire ou campeur est tenu de se conformer au **Règlement Intérieur** du Camping Mulinacciu et aux consignes de sécurité affichés à l'accueil. Le Camping Mulinacciu décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries...et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que les FEUX sont formellement INTERDITS.

Des barbecues communs sont à votre disposition derrière le restaurant du camping. La Direction décline toute responsabilité en cas de vol.

En règle générale, pour le bien être de vous tous, campeurs et locataires, il vous est demandé d'adopter une bonne attitude (respect du sommeil des autres, vitesse de circulation dans le camping, dégradations volontaires, ...).

La Direction se réserve le droit d'exclusion sans remboursement de séjour en cas de non-respect de ces règles élémentaires.

COVID-19 *

Vous trouverez à différents points du camping (piscine, sanitaires, restaurants, ...) du gel hydroalcoolique.

Pour le bien de tous, merci de vous désinfecter les mains.

Portez votre masque lors de vos déplacements et lorsqu'il y a rupture de la distanciation sociale. (Exemple : croisement à l'intérieur du bloc sanitaire – file d'attente).

Veuillez respecter scrupuleusement les « gestes barrières ». Se référer aux points d'affichages « COVID-19 ».

Ne stationnez pas dans les espaces communs, patientez à l'extérieur en faisant la queue et en respectant la distanciation physique.

Pour votre confort nous désinfectons les blocs sanitaires avec un anti-virucide.

* Sous conditions du protocole sanitaire susceptible d'être en rigueur